

FICHE ACTION Mission 3 : Développement des actions territoriales de prévention

Les professionnels de notre CPTS souhaitent mettre en place des actions et programmes de prévention et de promotion de la santé, en cohérence avec la politique nationale de santé, et ce, dans une dimension de prise en charge pluriprofessionnelle des patients.

Grâce à son ancrage territorial et à ses capacités organisationnelles, notre CPTS souhaite se positionner comme un levier essentiel pour développer des politiques de santé publique et de prévention à l'échelle locale, via des actions de prévention, mais aussi des partenariats avec des acteurs majeurs dans le champ du dépistage.

Au sein de cette mission 3, les professionnels de santé ont choisi des thématiques en lien avec les besoins du territoire, mais aussi avec des problématiques auxquelles ils sont parfois confrontés dans leurs pratiques professionnelles.

Numéro Fiche-Action	Fiche Action Numéro 3
Axe des missions des CPTS	MISSION 3 – REALISER DES ACTIONS TERRITORIALES DE PREVENTION
Intitulé de l'action	La prévention et le repérage de l'addiction aux écrans des enfants et adolescents
Contexte, diagnostic territorial	L'avènement des technologies numériques a apporté des changements significatifs dans nos modes de vie, en particulier pour les enfants et les adolescents. L'utilisation fréquente et excessive des écrans, que ce soit à travers les smartphones, les tablettes, les ordinateurs ou les jeux vidéo, suscite des préoccupations croissantes en matière de santé mentale et de bien-être. La prévention et le repérage de l'addiction aux écrans sont devenus des enjeux essentiels, notamment sur notre territoire. Fin 2020, la France comptait 92 % de foyers connectés, 53 millions d'internautes mensuels et 8 Français sur 10 qui se connectent chaque jour sur les réseaux sociaux et les messageries instantanées. En France, selon : 17 % des adolescents de 17 ans déclarent avoir joué à un jeu d'argent et de hasard sur Internet en 2017 (pourtant interdit aux mineurs). L'usage des jeux vidéo est problématique pour 1 adolescent sur 8 A 15 ans, 5 % des garçons et 11 % des filles ont un usage problématique des réseaux sociaux. 26 % des 18-22 ans estiment passer plus de 5 heures par jour sur les réseaux sociaux, et 16 % des 18-22 ans disent passer plus de 5 heures par jour sur les jeux vidéo. Une enquête de Santé Publique France et une autre de l'UNAF ont répertorié le temps moyen d'exposition des enfants et des adolescents devant les écrans en France : - A 2 ans : 56 minutes par jour - A 3 ans et demi : 1h20 par jour - A 5 ans et demi : 1h34 par jour - Les 7/10 ans : 4h42 par jour - Les 11/14 ans : 8h23 par jour
Lien avec la MILDECA (Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives)	La MILDECA lutte contre les usages problématiques d'écrans, notamment envers les enfants et les adolescents. Les priorités de l'action gouvernementale : • Encourager la recherche sur les risques liés à la pratique excessive des écrans • Mieux informer le grand public sur les bons usages des écrans • Faciliter le repérage de signes d'alerte d'un usage problématique des écrans et l'orientation vers des structures d'aide et de conseil

	La MILDECA a également mis en place 11 recommandations pour les parents et les adultes en contact avec les enfants et les jeunes.
Partenaires à solliciter	Santé scolaire, pédopsychiatres...
Objectif général	Réaliser la promotion d'un usage raisonné des écrans
Objectifs opérationnels	Effectuer de la prévention primaire et secondaire concernant la consommation excessive des écrans. Repérer les facteurs de risques de cette consommation excessive, et développer des ressources pour répondre à cette problématique.
Description de l'action	<u>ACTION 1</u> : Identifier les ressources du territoire <u>Mise en œuvre</u> : ✓ Faire un état des lieux de l'existant ○ Professionnels / partenaires ○ Supports mis en œuvre ○ Études effectuées ○ Actions réalisées ✓ Créer une base de données des ressources et dispositifs existants <u>ACTION 2</u> : Établir des partenariats avec les acteurs du territoire <u>Mise en œuvre</u> : ✓ Développer le lien avec les professionnels directement concernés par la prévention de l'addiction aux écrans ou la promotion d'un usage raisonné afin de mettre en avant leurs dispositifs ✓ Organiser une réunion permettant d'échanger de manière pluriprofessionnelle sur les problématiques rencontrées au quotidien <u>ACTION 3</u> : Répondre aux besoins des professionnels du territoire de la CPTS <u>Mise en œuvre</u> : ✓ Développer / mettre en avant un outil de repérage / une grille d'évaluation à destination des professionnels de santé et professionnels de la petite enfance sur le territoire ✓ Convier des partenaires pouvant animer / participer à cette réunion ✓ Mener une réflexion collégiale quant à l'élaboration d'un(e) colloque / conférence / table ronde sur le territoire de la CPTS, en invitant un / des acteur(s) déterminants sur le sujet de l'addiction aux écrans
Personne(s) référente(s) de l'action	ALLOCHON Lou, Coordinatrice CPTS Santé Sud Corrèze : coordonnateur@cps-santesudcorreze.fr BRUGEAT Murielle, Sage-femme : murielle.brugeat@gmail.com

DEWARUMEZ Marie, orthophoniste :
mariedewarumezorthophoniste@gmail.com

Membres du groupe de travail

NOM	Prénom	Profession	Email	Commune de l'exercice
ALLOCHON	Lou	Coordinatrice CPTS Santé Sud Corrèze	coordonnateur@cpts-santesudcorreze.fr	Territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze
BRUGEAT	Murielle	Sage-femme	murielle.brugeat@gmail.com	Malemort-sur-Corrèze
CHENIER	Denis	Infirmier libéral	denis.chenier@orange.fr	Brive-la-Gaillarde
DEWARUMEZ	Marie	Orthophoniste	mariedewarumez@orange.fr	Brive-la-Gaillarde
LE HECH	Florence	Orthophoniste	le-hech.florence@orange.fr	Brive-la-Gaillarde
LOHUES	Christelle	Infirmière libérale	christelo9@hotmail.fr	Malemort-sur-Corrèze
SENON	Virginie	Infirmière libérale	v.senon@orange.fr	Brive-la-Gaillarde

Lien avec les autres actions de la CPTS	Une fois les actions de prévention mises en place, il serait intéressant de réaliser un parcours de prise en charge pour les personnes atteintes d'addictions aux écrans, en lien avec la mission 2 : « <i>Organiser des parcours pluriprofessionnels autour du patient.</i> » On observe également un lien avec la fiche action 2 de la mission 3 : Le développement de l'enfant entre 0 et 4 ans et le repérage des signes d'alerte.
Public bénéficiaire	Les professionnels de santé, professionnels de la petite enfance, à destination des enfants et adolescents
Territoire couvert	L'action vise l'ensemble du territoire de la CPTS Santé Sud Corrèze
Moyens	<i>Logistiques / Numériques</i>
	Salle de réunion Fournitures de bureau Matériel informatique et bureautique Connexion internet
	<i>Humains</i>
	Temps important de coordination entre l'ensemble des professionnels de santé Prévoir des réunions et / ou de groupe de travail
	<i>Financiers</i>

Calendrier prévisionnel	Durée de l'action : pluriannuelle
Leviers et freins	Peut-on trouver des références qui font consensus ? Comment déterminons-nous une consommation raisonnée ? Les professionnels de santé se sentiront-ils concernés et légitimes d'intervenir sur ce champ ? Quelle rémunération pour les professionnels ?

Indicateurs d'évaluation (simples & mesurables)	Valeur cible	Outils d'évaluation
Les indicateurs seront à déterminer en partenariat avec la CPAM lors de la signature du contrat ACI.		